

## **Conditions Générales de Vente (CGV) Ballylough**

### **Article 1 : Nous mettons tout en œuvre pour votre bien-être**

Nous faisons tout notre possible pour vous réserver un accueil chaleureux et vous permettre de profiter pleinement d'un séjour agréable à «Ballylough».

### **Article 2 : Définitions**

Ce contrat détermine les conditions de réservation des chambres d'hôtes et de votre séjour à «Ballylough» - 18 rue du Tertre - 77580 Voulangis - Tél. 01 60 04 33 00 - [bnb@ballylough.com](mailto:bnb@ballylough.com).

"Nous" se réfère au propriétaire, loueur des chambres d'hôtes «Ballylough».

"Vous" se réfère au client personne majeure responsable et à ses accompagnants, locataires des chambres d'hôtes «Ballylough».

Les présentes CGV sont susceptibles d'être modifiées à tout moment et sans préavis.

### **Article 3 : Tarifs**

Les tarifs appliqués sont ceux affichés sur le site "[www.ballylough.com](http://www.ballylough.com)" au moment de la réservation.

Ils s'entendent toutes charges comprises (y compris taxe de séjour) et petits déjeuners inclus.

Ils sont exprimés en Euros et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis.

### **Article 4 : Taxe de séjour**

La taxe de séjour est un impôt local collecté par Le Pays Créçois que le locataire doit acquitter auprès du loueur qui la reverse ensuite au Trésor Public.

Elle est comprise dans le prix de nos chambres, aucun supplément ne vous sera demandé.

### **Article 5 : Réservation**

La demande de réservation se fait par téléphone ou email au moins 24 heures à l'avance.

La demande est confirmée par email en fonction de la disponibilité.

La réservation est validée à l'encaissement d'un acompte puis finalisée par le paiement du solde.

### **Article 6 : Acompte**

Pour valider votre réservation, nous demandons un acompte de 50% de prix total de votre séjour (toutes prestations comprises) et d'un minimum du prix d'une nuitée par chambre réservée. C'est à dire qu'un séjour d'une seule nuitée est entièrement réglé d'avance.

L'acompte doit nous parvenir au plus tard 10 jours après la confirmation de votre demande de réservation sous peine de nullité de la réservation. Il est encaissé à réception et vient en déduction du prix total de votre séjour.

Nous vous confirmons la bonne réception de l'acompte par email.

### **Article 7 : Solde**

Le paiement du solde se fait la veille de votre départ de «Ballylough».

Il correspond au montant de votre réservation et des prestations supplémentaires éventuelles diminué de vos acomptes encaissés.

Une facture est établie à la fin de votre séjour.

### **Article 8 : Modalités de règlements**

#### **8.1 : Acompte**

Le paiement de l'acompte se fait :

- soit en espèces sur place et sur rendez-vous,
- soit par chèque pour les titulaires d'un compte bancaire en France,
- soit par virement sur le compte :

RIB : 30087 33805 00052798012 60

IBAN : FR76 3008 7338 0500 0527 9801 260

BIC : CMCIFRPP

Currency: EUR

AGENCE DE LAGNY SUR MARNE

## **8.2 : Solde**

Le paiement du solde se fait la veille de votre départ de «Ballylough»,

- soit en espèces,
- soit par chèque pour les clients titulaires d'un compte bancaire en France

Nous n'acceptons pas les cartes bancaires ni les Chèques Vacances, ni les Tickets Restaurant.

## **8.3 : Activités annexes**

Le paiement des activités annexes se fait au plus tard au moment de l'activité.

## **8.4 : Dégradations**

Toute dégradation ou disparition fera l'objet d'une facturation supplémentaire.

## **Article 9 : Durée du séjour**

La réservation est conclue pour une période déterminée. Sauf notre accord explicite, vous ne pouvez ni anticiper ou ni prolonger votre séjour.

Tout séjour écourté quel qu'en soit les causes (maladie, météo défavorable..), est dû dans son intégralité.

## **Article 10 : Capacité**

La réservation est établie pour un nombre déterminé de personnes (adultes et enfants).

Si le nombre d'occupants dépasse le nombre précisé, nous pouvons refuser les personnes supplémentaires.

Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture de contrat à notre initiative.

Si le nombre d'occupants est inférieur au nombre précisé, aucun remboursement ne peut être envisagé.

## **Article 11 : Choix de la chambre**

Toutes nos chambres ont un niveau de prestation identique mais une capacité de couchage différente.

Si vous exprimez une préférence pour l'attribution d'une chambre en particulier, nous ferons l'impossible pour respecter votre souhait. Néanmoins nous nous réservons la possibilité de vous affecter une chambre différente, sans indemnité en contrepartie.

## **Article 12 : Accès handicapés**

Toutes nos chambres étant à l'étage, nous ne sommes pas en mesure d'accueillir les personnes à mobilité réduite.

## **Article 13 : Annulation par vous**

Merci de nous notifier dès que possible toute annulation par téléphone, courrier ou email. Nous en accuserons réception par email.

- Si vous annulez plus de 30 jours avant votre séjour, nous vous remboursons votre acompte diminué de 10% pour frais de dossier.
- Si vous annulez plus de 72 heures avant votre séjour, nous vous remboursons 50% de votre acompte.
- Si vous annulez moins de 72 heures avant votre séjour, nous conservons votre acompte.
- Si vous écourtez votre séjour, vous nous devez l'intégralité du séjour sans pouvoir prétendre à un remboursement.

Aucune assurance annulation n'étant incluse dans nos tarifs, nous vous recommandons d'en souscrire une.

## **Article 14 : Annulation par «Ballylough»**

Si en cas de force majeure nous devons annuler votre séjour, nous vous en informerions par téléphone et email dès que possible pour que vous puissiez prendre vos dispositions. Vous serez alors remboursé immédiatement et intégralement des sommes versées sans aucune autre indemnité.

## **Article 16 : Animaux**

Nos amis les animaux, petits ou grands, ne sont pas acceptés dans la maison.

Notre refus d'accepter les animaux et leurs propriétaires ne peut être assimilé à une modification ou une rupture du contrat à notre initiative, de sorte qu'aucun remboursement ne peut être envisagé.

## **Article 17 : Horaires**

### **17.1 : L'arrivée**

Nous vous accueillons de 16h00 à 20h00 le jour de votre arrivée.

Une arrivée anticipée peut être envisagée, selon nos disponibilités, à condition de nous contacter au moins 48 heures à l'avance.

En cas d'arrivée tardive, merci de nous prévenir dès que possible.

### **17.2 : Le départ**

La chambre doit être libérée avant 11h00 le jour du départ.

### **17.3 : La piscine**

Afin d'en assurer l'entretien, la piscine est accessible seulement de 9h00 à 11h00 et de 16h00 à 20h00 sauf notre accord express.

### **17.4 : Le Petit- déjeuner**

Il est servi entre 8:00 et 10:00 en semaine et entre 8:30 et 10:00 les week-end et jours fériés.

### **17.5 : Les activités annexes (massage, sophrologie, etc.)**

Elles doivent être réservées 48 heures à l'avance et selon les disponibilités des prestataires.

### **Article 18 : Piscine**

La piscine est uniquement réservée aux occupants de «Ballylough» et aux membres de notre famille.

Avant d'utiliser la piscine, nous vous demandons de prendre une douche.

Nous pouvons vous fournir une serviette de bain.

Nous attirons votre attention avec insistance sur le fait que notre piscine n'est pas surveillée.

L'accès à la piscine est interdit aux mineurs non accompagnés.

Les enfants sont sous l'entière surveillance et l'unique responsabilité de leurs parents.

A tout moment, nous nous réservons le droit de fermer la piscine ou d'en interdire son accès.

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident et nous vous conseillons d'être couvert par une assurance Responsabilité Civile défense et recours prévoyant l'utilisation de la piscine

### **Article 19 : Véhicule**

Un véhicule est indispensable pour rejoindre «Ballylough» et vous déplacer dans la région (restaurants, visite etc.).

Nous vous offrons la possibilité de garer votre véhicule dans une cour fermée et sécurisée par digicode.

En cas de dégradations, de vol de la voiture ou des objets se trouvant à l'intérieur, nous ne pourrions en être tenus pour responsable.

### **Article 20 : Non fumeur**

Toute la maison «Ballylough» est non-fumeur. Il est strictement interdit de fumer dans toutes les pièces, ni même aux fenêtres ou balcon.

### **Article 21 : Nourriture**

Il est interdit d'introduire ou stocker de la nourriture ou de l'alcool dans les chambres, ni de s'y restaurer.

La salle à manger et les abords de la piscine ne sont pas des lieux de pique-nique.

### **Article 22 : Art de vivre**

Nous vous accueillons dans notre propre maison. A ce titre, nous vous demandons d'en faire usage conformément à la destination des lieux, de respecter un certain art de vivre pour maintenir le caractère paisible de «Ballylough», pour garantir la convivialité de l'endroit et pour préserver la quiétude de toutes les personnes y résidant.

Vos enfants évoluent au sein de «Ballylough» sous votre unique responsabilité. Vous devez constamment veiller à ce qu'ils ne dérangent à aucun moment les autres occupants de la maison.

Toute attitude irrespectueuse envers les autres hôtes ou les installations peut entraîner l'annulation immédiate de la réservation.

### **Article 23 : Internet et Wifi**

Nous mettons à votre disposition et sur demande une connexion internet WiFi gratuite .

Vous êtes responsable de votre ordinateur.

Vous vous interdisez d'utiliser le service à des fins contraires aux réglementations en vigueur, en particulier pour tenter d'accéder aux autres machines raccordées sur le réseau, faire des téléchargements illégaux et contraire aux bonnes mœurs, consulter des vidéos en ligne (streaming) légalement ou illégalement, faire des envois d'e-mails en masse (spamming).

Vous certifiez que votre ordinateur ne possède aucun virus et qu'il est protégé par un anti-virus à jour.

#### **Article 24 : Responsabilité**

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation de vos effets personnels et en cas de blessures aux personnes se trouvant à «Ballylough», peu importe la cause.

Vous vous engagez à rendre les chambres en parfait état à la fin de votre séjour et à déclarer et à assumer financièrement toute dégradation éventuelle dont vous seriez responsable.

#### **Article 25 : Assurance**

Vous attestez être couvert par une assurance de responsabilité civile.

#### **Article 26 : Confidentialité**

Conformément à l'article 39 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

Nous nous engageons à ne communiquer à aucun tiers les informations que vous nous aurez confiées (sauf en cas de litige).

#### **Article 27 : Litige**

Le présent contrat est régi par le droit français. En cas de litige, seul le tribunal d'instance de Lagny-sur-Marne est compétent.

#### **Article 28 : Acceptation des CGV**

La demande de réservation vaut prise de connaissance de nos Conditions Générales de Vente.

La confirmation de la réservation vaut donc acceptation et respect de ces Conditions Générales de Vente.